

été prises en charge par la Puissance, elles seraient encore dues par les provinces ; cette prise en charge des dettes provinciales n'est donc qu'un simple transport de passif, et les charges de la population n'ont pas été augmentées ; elles ont au contraire été légèrement diminuées depuis que le gouvernement a pu changer les obligations des provinces portant un haut intérêt contre ses propres obligations, à un taux moins élevé.

Particularités des dettes provinciales.

191. Le détail des dettes provinciales dont la Puissance a assumé la responsabilité lors de la Confédération se trouve ci-après :—

Canada.....	\$ 62,500,000
Nouvelle-Ecosse.....	8,000,000
Nouveau-Brunswick.....	7,000,000
	<hr/>
	\$ 77,500,000

Dettes subséquemment prises en charge ou allouées par la Puissance :

Nouvelle-Ecosse (1869).....	1,186,756
Ancienne province du Canada (1873).....	10,506,089
Province d'Ontario.....	2,848,289
“ de Québec.....	2,549,214
“ de la Nouvelle-Ecosse.....	2,343,059
“ du Nouveau-Brunswick.....	1,807,720
“ du Manitoba.....	3,775,606
“ de la Colombie-Anglaise.....	2,029,392
“ de l'Île du Prince-Edouard.....	4,884,023

Total des dettes provinciales prises en charge par la Puissance.....  
\$ 109,430,148

Explication de l'augmentation de la dette.

192. Il a été dépensé \$61,899,600 pour le chemin de fer Canadien du Pacifique ; \$40,375,246 pour le chemin de fer Intercolonial et ses embranchements et pour les canaux \$32,841,932, ce qui donne un total de \$135,116,778. Non seulement la dette entière se trouve ainsi expliquée, mais on verra que seulement des trois en-têtes mentionnés plus haut il a été dépensé une somme de \$7,016,685 de plus que le total réel de l'augmentation de la dette depuis la Confédération.